

Communiqué de rentrée 2020

Chers Beuzevillettaises, Beuzevillettais,

Les résultats des élections du 28 juin dernier ont confirmé la liste « une équipe unie pour vous » pour administrer notre commune pour les 6 ans à venir.

Nous tenions avant toute chose à vous remercier de vous être massivement déplacés pour voter, bien au-delà du taux de participation nationale, démontrant ainsi votre intérêt pour notre Village.

Le 3 juillet 2020 le conseil municipal a élu Mr Yan BASTIDA maire de la commune.

Aujourd'hui la nouvelle équipe est en place et le travail a commencé. Nous vous renouvelons notre volonté d'offrir à BEUZEVILLETTE, par notre engagement au service de l'intérêt général, toute notre énergie pour redynamiser notre lieu de vie.

Nous serons disponibles pour toutes les Beuzevillettaises et Beuzevillettais et notre mandat sera fondé sur la confiance, le dialogue, la concertation et la proximité.

Afin de recueillir l'expression de chacun, refléter les préoccupations des uns et des autres et permettre une participation active à la vie communale, une urne et un cahier seront à votre disposition à l'entrée de la Mairie dès la rentrée scolaire.

Afin de vous tenir informés de notre travail, de la vie de notre Village, nous vous proposerons régulièrement un bulletin d'informations.

Et enfin nous tenons à saluer le travail accompli par Mr GREVERIE et son équipe pour les nombreuses années qu'ils ont consacré à notre Village. Cet investissement mérite notre considération et notre respect.

Le Conseil Municipal

PORT DU MASQUE :

Dès la rentrée scolaire du 2 septembre 2020, le port du masque sera obligatoire pour toute personne qui vient déposer et rechercher les enfants à l'école. Le masque est obligatoire sur le marché hebdomadaire.

GARDERIE :

Dans les circonstances sanitaires liées à la COVID-19, La Garderie du soir se tiendra dans les locaux de l'école maternelle comme celle du matin.

REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES :

Pendant la canicule nous avons contacté nos aînés afin de prendre de leurs nouvelles. Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, **à leur demande**, ou requête d'un tiers, figurer sur un registre qui a pour objectif de constituer un recensement afin que la Mairie puisse leur adresser un message de prévention en cas d'évènement exceptionnel : canicule, grands froids, ...

Si vous n'avez pas été contacté et que vous souhaitez l'être, n'hésitez pas à vous inscrire à la Mairie.

RAPPEL :

Afin de bénéficier d'une participation financière d'aide au transport scolaire, n'oubliez pas de vous présenter à la mairie avant le 30 novembre prochain muni de la carte de transport scolaire et d'un RIB.

